

## Autour du centenaire de l'OIT

L'Organisation Internationale du Travail, première organisation spécialisée et unique agence tripartite des Nations Unies, fête cette année son centenaire. Née de la volonté des anciens belligérants de la Grande Guerre, elle avait vocation à tarir les sources de conflits par la création d'un socle commun à tous les pays, de dispositions régissant le travail et la protection sociale. Le fondement d'« une paix durable et universelle » reposait désormais sur la justice sociale que chaque membre s'engageait à construire et à mettre en œuvre au sein de cette institution.

L'idée d'une « Europe sociale » régulatrice des relations de travail transfrontalières a traversé les dernières années du XIX<sup>ème</sup> siècle et a mobilisé des énergies dépassant les clivages politiques classiques. Les historiens se sont intéressés de longue date à cette « nébuleuse réformatrice » ; les historiens du droit s'en emparent aujourd'hui pour questionner différemment les sources.

L'idée de cette conférence diachronique est née d'un projet que le Centre d'Histoire Judiciaire (UMR 8025) et l'Université d'Uppsala construisent autour des organisations internationales qui se sont intéressées aux questions en lien avec le travail, avant même la création de l'OIT.

Comme l'histoire du droit social ne prend sens qu'à la lumière de ce que le droit contemporain intègre de cet héritage, il était nécessaire d'avoir le regard de deux juristes du CRDP-LEREDS, spécialistes de ces questions.

## 8 h30: Accueil des participants

### 9 h00: Introduction

*FARID LEKÉAL, Université de Lille, Directeur du CHJ*

*BRUNO DUBOIS, Université de Lille, CHJ*

9 h 15

**La flottille autour de l'OIT : les organisations internationales du droit social naissant**

*BRUNO DEBAENST, Université d'Uppsala*

9 h 45

**L'OIT et les conventions sur l'âge minimum**

*MARIANNE DAHLÉN, Université d'Uppsala*

10 h 15 Discussion

10 h 30 Pause

10 h 45

**L'OIT : activité normative et nouveaux défis**

*FRANÇOIS DUMONT, Université de Lille, CRDP-LEREDS*

11 h 15

**La convention n° 190 de l'OIT sur la violence et le harcèlement au travail : dernière norme et premiers commentaires**

*JEAN-PHILIPPE TRICOIT, Université de Lille, CRDP-LEREDS*

11 h 45 Discussion

12 h 00 Conclusion de la conférence